

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 40 (1899), p. 73-75

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__73_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__73_0)

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1899.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1899.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 18 janvier 1899 : MM. Juglar et Fournier de Flaix. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Nouvel avis relatif au 37^e Congrès des sociétés savantes — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général. — Communication de M. Alfred Neymarck sur les émissions et remboursements, en 1898, d'obligations de chemins de fer; discussion : M. Adolphe Coste. — Communication de M. Pierre des Essars sur les banques au Japon; discussion : MM. Ad. Coste, Alf. Neymarck, Cardozo de Béthencourt et Pierre des Essars.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Fernand Faure.

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 1899 est adopté.

A l'occasion de ce procès-verbal, M. JUGLAR revenant sur cette question : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques et économiques ? annonce qu'il a poursuivi ses recherches à l'étranger et obtenu, notamment du Directeur de la statistique des mouvements de la population à Londres, des renseignements qui confirment entièrement ses conclusions. Mais, n'étant pas inscrit à l'ordre du jour, M. Juglar ne veut pas retarder les communications annoncées et il enverra au secrétariat, pour le Journal de la Société, un article spécial, accompagné d'un tableau, présentant, pour la période la plus récente, les naissances légitimes et les mariages à Paris et à Londres, en France et en Angleterre, dans leurs rapports avec les crises commerciales et leur liquidation.

M. FOURNIER DE FLAIX, empêché d'assister à la séance, a fait parvenir au bureau, relativement aux dernières observations de M. Flechey sur la statistique agricole décennale de 1892, la note suivante, dont il est donné lecture :

J'ai à remercier M. Flechey pour la bienveillance des critiques qu'il a faites des recherches auxquelles je me suis livré sur la constitution du revenu net de la propriété foncière rurale en France et sur la répartition de cette propriété.

D'autant plus que nous sommes fort loin de nous entendre, d'abord sur l'inclusion des bois et forêts dans l'évaluation de la superficie cultivée, puis sur l'extension donnée à la masse cultivée pour obtenir le diviseur donnant le revenu moyen, et, enfin, sur les catégories que j'ai distinguées et déterminées pour la répartition du sol et du revenu.

1° En ce qui est des bois et forêts, leur revenu figure (page 440 de l'enquête de 1892) pour 289 millions, de même qu'en 1882, pour 334 millions, dans l'ensemble des revenus qui se résume par le total de 10 611 millions — qui est entré dans les calculs de 1892.

2° En ce qui est de la masse cultivée appartenant aux propriétaires de toute nature, il n'y a pas lieu de déduire les fonds affermés ou donnés à moitié, parce que sur ces fonds, les propriétaires conservent, soit par le prix du fermage, soit par sa moitié, une part très importante que M. Flechey oublie.

En définitive, ayant évalué à 1 129 millions la part des fermiers et des métayers dans le revenu, tout le reste appartient aux propriétaires, non pas de 27 846 000 hectares, comme le suppose M. Flechey, mais de tout ce qui est cultivé.

3° M. Flechey a été conduit à cette méprise précisément parce qu'il n'est pas entré dans la voie des catégories que j'ai tracées et qui sont formelles.

Ce revenu net, après le prélèvement des impôts, salaires, frais d'exploitation, subit une autre répartition qui n'a pas encore été faite, sans doute, mais qui n'en est pas moins certaine.

Fermiers, métayers, journaliers, propriétaires ajoutent leur part, dans ce revenu, à ce qu'ils reçoivent comme profits d'exploitation. D'où une diminution des revenus de ceux qu'on prend pour seuls propriétaires.

D'où aussi une résistance insurmontable aux projets d'impôts ou de transformation d'impôts.

En un mot, ceux qu'on qualifie de propriétaires par l'importance visible de leur part du sol n'ont pas dans le revenu du sol toute la part qu'on leur attribue.

Et, quand mon honorable contradicteur s' imagine l'accroître de 62 p. 100, il s'abandonne aux plus fortes illusions, et Léonce de Lavergne en a frémi dans sa tombe. En 1860, il estimait la rente ou revenu net du propriétaire à 30 fr. par hectare. En la portant aujourd'hui à 45 fr., je suis dans l'évidente vérité, autant que les incertitudes d'une grande statistique le comportent.

Sont élus, à l'unanimité, comme *membres titulaires* :

MM. LOMBARDO, directeur de la Banque internationale de Paris;

Emmanuel VIDAL, publiciste.

Sont présentés, comme *membres titulaires*, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. Bousquet, Jobert et Fernand Faure :

M. LEGEAY, directeur général des contributions directes, 129, boulevard Saint-Germain;

Sur la proposition de MM. Adolphe Coste et Fernand Faure :

M. LAFARGUE, ancien préfet, percepteur à Paris, 6, rue Coëtlogon;

Sur la proposition de MM. E. Levasseur et André Liesse :

M. Gaston CADOUX, chef du secrétariat du conseil municipal, 52, rue de Rivoli;

Sur la proposition de MM. Juglar et Pierre des Essars :

M. Edmond THÉRY, rédacteur en chef de l'*Économiste européen*, 11, rue Monsigny;

Sur la proposition de MM. le D^r Jacques Bertillon et Émile Yvernès :

M. Charles BRESSON, conducteur principal des ponts et chaussées, professeur honoraire de l'Association polytechnique, 36, avenue des Gobelins.

M. le PRÉSIDENT a reçu une lettre par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts le prie de lui envoyer, avant le 1^{er} mars, dernier délai, la liste des délégués de la Société qui ont l'intention de se rendre à Toulouse pour prendre part aux travaux du 37^e Congrès des sociétés savantes, qui doit se tenir dans cette ville du 4 au 8 avril prochain. Après avoir rappelé que plusieurs membres se sont déjà inscrits au cours de la dernière séance, M. le Président fait appel à de nouvelles adhésions. M. le D^r Fernand Ledé demande que son nom soit ajouté à ceux de ses confrères.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les documents reçus par la Société; on en trouvera la nomenclature à la fin du présent numéro, page 108.

M. Alfred NEYMARCK entretient l'assemblée des *émissions et remboursements, en 1898, d'obligations de chemins de fer*. Les tableaux à l'appui de cette communication et les commentaires dont M. Neymarck les a accompagnés sont insérés à la suite de ce procès-verbal.

M. Adolphe COSTE se borne à dire, au point de vue du relèvement plus ou moins

important, dans l'avenir, du taux de l'intérêt, qu'il faut tenir grand compte des nouvelles affaires; or, la mise en valeur de nos colonies, les transformations qui ne peuvent manquer de se produire, notamment dans l'application de l'électricité, nécessiteront des capitaux importants, et on peut envisager l'éventualité de remboursements qui seront insuffisants pour couvrir les appels de fonds.

M. Pierre DES ESSARS a la parole pour sa communication inscrite à l'ordre du jour, sur *les Banques au Japon*. Cette communication, qui est publiée *in extenso* dans cette livraison (page 79), provoque les observations suivantes :

M. Adolphe COSTE est frappé du peu d'importance des banques japonaises.

M. DES ESSARS fait observer que son examen a porté sur le portefeuille de fin de semestre, qui peut fort bien être supérieur à la moyenne de l'année, par suite des réescomptes et qui, en tout cas, ne renseigne pas sur le montant des escomptes de l'année. Les banques japonaises, comme les banques anglaises et américaines, ne font connaître que les soldes et non le mouvement de leurs opérations.

M. Alf. NEYMARCK demande à M. des Essars s'il peut donner quelques renseignements sur les pertes subies par les banques dans les moments de crise.

M. DES ESSARS dit que les bénéfices du dernier semestre s'élevaient à 1 055 000 yens, mais que les banques ne publient pas le compte des profits et pertes. Les opérations de ces établissements sont des opérations de change plutôt que des opérations d'escompte. Les banques achètent du papier et font leur affaire du bénéfice ou de la perte sur le change.

M. NEYMARCK voudrait savoir si les banques paient un intérêt aux déposants.

M. DES ESSARS répond affirmativement.

M. NEYMARCK constate que les banques japonaises ont emprunté les dispositions de leurs statuts aux banques françaises, allemandes et russes.

M. DES ESSARS reconnaît le bien-fondé de cette observation, tout en ajoutant que c'est surtout à la législation allemande qu'il a été fait des emprunts; et c'est bien naturel, car il s'agit d'un peuple neuf dont l'organisation remonte à un petit nombre d'années.

M. COSTE demande si, en dehors des banques importantes dont a parlé M. des Essars, il y a des banquiers privés.

M. DES ESSARS dit qu'il n'y a que de petits escompteurs sans notoriété.

M. NEYMARCK exprime la pensée que M. des Essars pourrait, à la fin de sa communication, émettre le vœu que l'*Annuaire statistique* du Japon fournisse, en ce qui concerne les banques, des bilans plus détaillés et des renseignements plus circonstanciés sur divers points.

M. DES ESSARS croit que ce vœu resterait sans résultat.

M. NEYMARCK réplique qu'on n'encourra pas, du moins, le reproche de ne pas l'avoir formulé.

M. C. DE BÉTHENCOURT désire avoir quelques indications sur l'encaisse métallique.

M. DES ESSARS lui donne plusieurs chiffres extraits, d'ailleurs, de sa communication.

M. le PRÉSIDENT remercie M. des Essars de son intéressante communication et MM. Coste et Neymarck de leurs observations.

L'ordre du jour de la séance du 15 mars 1899 est ainsi fixé :

1^o Rapport présenté par M. Mercet, au nom du Conseil, sur la situation financière de la Société.

2^o Communication de M. Eugène Rochetin sur l'avenir économique de l'Espagne et du Portugal.

3^o Communication de M. V. Turquan : Contribution à la statistique financière : Comment rentre l'impôt dans une grande ville.

4^o Communication de M. Emmanuel Besson sur la statistique successorale en France de 1850 à 1897.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Secrétaire général,
Ém. YVERNÈS.

Le Président,
Fernand FAURE.